

03.04.2020 - 08:36 Uhr

Comment immobiliser son véhicule pendant le coronavirus



Bern (ots) -

L'arrêté fédéral du 17 mars dernier a augmenté la part de télétravail pour de nombreuses entreprises et ainsi diminué fortement l'utilisation de la voiture pour beaucoup de Suisses. Le TCS livre plusieurs conseils pour que l'immobilisation prolongée ne rime pas avec pannes et problèmes divers au moment du redémarrage.

Le coronavirus a provoqué de nombreux changements de la vie quotidienne. L'adoption en masse du télétravail s'est accompagnée d'une réduction du trafic dans toute la Suisse. Des centaines de milliers de voitures ont ainsi été immobilisées par leurs propriétaires. Afin d'éviter de mauvaises surprises au moment de se remettre au volant, le TCS conseille d'effectuer quelques contrôles simples et rapides.

Sur-gonfler les pneus

Tout véhicule immobilisé même pour une courte durée subit un dégonflage progressif des pneus, qui perdent en moyenne de 0.1 à 0.3 bar par mois. Avant de laisser un véhicule stationné durant une longue période, le TCS conseille donc de sur-gonfler les pneus à froid en ajoutant 0.5 bar au maximum recommandé par le constructeur. Cela permettra d'éviter qu'ils terminent sous-gonflés, ce qui les endommage et augmente le risque de crevaison. Des pneus sous-gonflés chauffent plus rapidement en roulant, ce qui les endommage et augmente le risque de crevaison. Au moment de redémarrer le véhicule, il est conseillé de rétablir la pression à froid en suivant les recommandations du constructeur et de la vérifier ensuite tous les mois.

Vérifier les niveaux des liquides

Pour préserver moteur et freins d'un véhicule à essence comme diesel, il est nécessaire de contrôler de manière régulière le niveau d'huile moteur et les niveaux des liquides de freins et de refroidissement. Le liquide de frein est également à surveiller sur un véhicule électrique. Toutes les vérifications doivent être effectuées lorsque le véhicule est froid et stationné sur un terrain plat. A l'issue de l'immobilisation, il est préconisé de surveiller les niveaux de manière régulière.

Eviter la décharge complète de la batterie

La batterie, même éteinte, alimente continuellement le tableau de bord et les périphériques du véhicule, qu'il soit diesel, essence, hybride ou électrique. Pour éviter les pannes et prévenir les dangers lors du redémarrage du véhicule, elle demande une attention particulière. La batterie d'une voiture diesel ou essence peut être débranchée avec l'assistance d'un professionnel pour éviter un court-circuit. Si le lieu de parcage le permet, un chargeur peut être connecté en mode " charge d'entretien " pour éviter que la batterie ne se vide trop. Pour les voitures électriques et hybrides, un professionnel peut déconnecter le connecteur de maintenance.

Ni trop, ni trop peu de carburant

Il est conseillé de laisser peu d'essence dans les véhicules récents, pour éviter que celle-ci ne se diffuse à travers la paroi. A l'inverse, il est conseillé de faire le plein d'essence au moins aux trois quarts sur un véhicule ancien pour éviter l'évaporation du carburant et que la tôle ne rouille. Pour un véhicule diesel, il est recommandé de faire le plein complet afin d'éviter que la condensation ne vienne altérer la qualité du carburant et endommager le moteur. Une voiture électrique devrait quant à elle être chargée à 80% avant d'être remisée pour éviter qu'elle ne soit complètement déchargée à la fin de l'immobilisation, ce qui endommagerait la batterie et empêcherait de redémarrer la voiture le moment venu. Le TCS recommande de ne pas la laisser la voiture électrique branchée lors de son immobilisation, car la perte d'énergie à l'arrêt est négligeable par rapport à celle que le courant injecte et cela nuirait à la durée de vie de la batterie.

Choisir un lieu adéquat

Le lieu de l'immobilisation a son importance. Il est conseillé de privilégier un espace clos, individuel et frais à un espace collectif ou en extérieur, pour limiter les impacts de la météo sur la carrosserie et pour protéger les câbles et le caoutchouc d'éventuelles fouines. Avant de remiser un véhicule, il est recommandé de bien nettoyer et sécher l'intérieur et l'extérieur de l'habitacle et de bien l'aérer. Si le véhicule est garé dans un box clos, il est préférable de laisser les fenêtres entrouvertes pour éviter les odeurs de renfermé. Dans ce cas, il est également conseillé de ne pas serrer pas le frein à main, mais de privilégier des cales de roues afin de ne pas endommager pour éviter qu'il ne se coince.

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 076 553 82 39, laurent.pignot@tcs.ch www.pressetcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100845601 abgerufen werden.